

Principes pour un enseignement à distance pour des élèves en maternelle**Continuité pédagogique : s'efforcer de ne pas creuser les inégalités**

« Une continuité pédagogique est mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs ».

Cellule continuité- Ministère Éducation Nationale et de la Jeunesse

Dans le cadre d'un enseignement à distance, nos élèves de maternelle ne peuvent bien sûr s'inscrire seuls dans une démarche d'autonomie et d'apprentissage. Nous devons donc prendre en compte **l'âge de nos élèves** et **les parents** qui les accompagnent dans leurs apprentissages. N'oublions pas que les parents ne sont pas des enseignants et ayons une attention particulière notamment pour les familles les plus éloignées de la culture scolaire. Le rôle du directeur d'école et de chaque enseignant est d'être le garant de cette continuité pédagogique soucieuse de ne pas générer d'inégalités).

Ce document s'adresse aux équipes pédagogiques. Il identifie **7 principes** favorisant la continuité pédagogique et l'efficacité d'un travail scolaire à distance adapté à nos élèves de maternelle. Il est important de garder en mémoire les **trois ingrédients** essentiels pour l'apprentissage à distance : **l'aspect social** (on apprend mieux avec ses pairs = prévoir des travaux collaboratifs), **le mentorat** (on a besoin d'être suivi pour bien apprendre = présence régulière et visible du professeur) et le fait de **réaliser des projets** (apprendre en faisant).

Pouvant compter sur votre dynamisme et inventivité pédagogique,

Bien à vous,

Bruno ÉNÉE, IEN Maternelle/Adaptation 71

Principe n°1 : L'équipe de circonscription et le pôle maternelle sont au service des équipes pédagogiques.

-Le contexte actuel modifie radicalement nos habitudes de travail et la manière d'appréhender les apprentissages sans présence physique du professeur. Et les parents à la maison n'ont pas vocation à se substituer à l'enseignant dans la classe. Il s'agit alors de repenser les apprentissages autrement, avec des supports différents car l'environnement de travail est pour les élèves différent, mais tout en gardant un regard pédagogique spécifique et adapté à l'âge de nos élèves.

-L'équipe de circonscription s'attèle à collecter et sélectionner des outils pédagogiques (supports numériques, capsules vidéos) pertinents et adaptés. Accès aux ressources : <https://padlet.com/stephaniepradier/continuitepedagogique>

-Les membres d'appui du groupe sont également au sein de chaque circonscription une ressource de proximité. Le tableau-ci-dessous vous indique les personnes à contacter en fonction de votre circonscription.

-Toutes les équipes pédagogiques sont également sources d'innovations et d'idées intéressantes qu'il convient de partager, de mutualiser pour en faire profiter à tous. Merci de les faire suivre à madame Pradier, conseillère pédagogique maternelle qui se chargera de les déposer dans le padlet.

Principe n°2 : Maintenir le lien ; rassurer les élèves et les familles.**Accompagner les familles par des contacts téléphoniques réguliers.**

Le ministère préconise un appel par semaine (voire plus si les situations le nécessitent.)

Dans un contexte d'isolement et de confinement que l'on sait potentiellement anxiogène, n'oublions pas que l'enfant est un avant tout un être humain complet avant d'être un élève : un enfant qui a des émotions, des inquiétudes ambiantes, de la solitude ou qui est même en lien avec la maladie déjà présente dans certains foyers. Nous avons ainsi un devoir de maintenir ce lien, ne serait-ce que pour savoir si tout va bien.

Pour le rôle de coordinateur pédagogique et suivi des élèves, cf dans le padlet, les 2 fiches proposées pour formaliser ce suivi des élèves.

Accompagner les familles avec des outils clés-en-main.

Certaines familles peuvent être éloignées des enjeux de la continuité pédagogique, d'autres seront inquiètes pour la scolarité de leurs enfants ; d'autres encore ne disposent d'aucun équipement informatique ou ont besoin d'être rassurées. Il est donc

important que l'équipe pédagogique les accompagne par un contact téléphonique pour rassurer, expliquer les attentes scolaires et aider les parents ou responsables légaux à organiser les temps de travail scolaire au lieu de domiciliation. Pour faciliter cet accompagnement, l'enseignant pourra transmettre aux familles un emploi du temps-type concernant le travail scolaire de la semaine. (cf padlet dans l'onglet *Pour les enseignants: outils de planification et de liaison*).

Principe n°3 : Fixer des objectifs d'apprentissage déjà travaillés en classe

- Il ne s'agit pas de poursuivre le programme amorcé en classe mais de proposer des activités qui ont pour objectif de consolider des notions déjà abordées en classe ;
- Éviter les activités de découverte d'une notion, qui, elles, nécessitent la médiation du professeur.
- Demander peu mais bien cibler, avec des consignes très claires ;

Principe n°4 : Garder le rythme, structurer le temps sur la semaine et expliciter la démarche mise en place aux élèves et à leurs familles.

Nos élèves et leurs parents ont besoin, notamment dans la planification du travail, d'un accompagnement renforcé.

- Structurer le temps de travail sur la semaine** : Attention, souvent, une activité à la maison prend davantage de temps que la même activité réalisée en classe.
- Inscrire le travail demandé dans une progression sur la semaine, au sein d'une même thématique ;
Exemple : aborder un album sur la semaine, avec une tâche supplémentaire par jour et en essayant de s'appuyer sur un support différent chaque jour : une capsule vidéo, un texte écrit, un texte court lu et enregistré par l'enseignant et ainsi écoutable sur smartphone, mais qui aboutissent à la compréhension de l'histoire et la capacité à la raconter.
- structurer le temps de travail sur la journée** :
- Prévoir des activités scolaires d'une durée maximum se situant 15 et 20 minutes par discipline et selon les âges.
- nécessité de cadrer chaque activité en précisant les temps de réalisation (temps de lecture et temps de réponse à la consigne) pour que les élèves et les parents puissent s'organiser.
- Proposer d'alterner une activité libre (sans objectif pédagogique clairement défini et une activité « où on apprend quelques chose ».

Principe n°5 : Enrôler et motiver les élèves.

Il est nécessaire de proposer des situations motivantes, de lancer, pourquoi pas, quelques défis aux élèves.

Cela peut se traduire par :

- maintenir visuellement le lien avec le professeur : (cf le mentorat et le besoin d'être suivi comme condition pour apprendre) : mettre en place des capsules vidéo où le professeur s'adresse aux enfants, expliquent et présentent ce qu'ils vont apprendre, la mise en place régulière d'une classe virtuelle qui donne rendez-vous aux élèves etc...(exemple sur le padlet)
- rappeler/ resituer le vécu, la mémoire commune de la classe (par le biais de la mascotte, d'une photo, d'un souvenir évoqué...);
- l'utilisation de supports variés (capsules vidéos d'une durée courte, album en ligne, classe virtuelle etc.) ;
- l'étude des thématiques des programmes en utilisant des situations proches de leurs univers de référence ;
- des traces mutualisées de dessins, de photos pour donner envie d'imiter, stimuler....
- des projets collaboratifs (3 ou 4 élèves)
- Book Creator (voir padlet onglet *Pour les enseignants: outils de planification et de liaison*).

Pour vous accompagner dans ces projets : madame Pradier, conseillère pédagogique maternelle. cpdmat71@ac-dijon.fr

Principe n°6 : Penser le suivi et l'évaluation.

- le professeur évalue chaque travail demandé et propose des éléments de correction ; l'évaluation consiste à répondre en valorisant les retours des élèves : un grand bravo à l'enfant (et à la famille aussi).
- Une brève évaluation en fin de semaine pour chaque situation suffit.

-Il est possible de demander, en fin de semaine, aux élèves des 2 ou 3 productions qu'il aura choisies, numériques ou sur papier (photographié avec un smartphone), avec des consignes simples et des critères d'évaluation (formative) annoncés. Ne pas multiplier les documents à imprimer, car il n'y a pas toujours d'imprimante familiale.

-Il est aussi possible de demander aux familles de conserver tout le travail réalisé et elle le rapportera quand la situation redeviendra normale.

Principe n°7 : Proposer un enseignement différencié et adapté.

Il est possible d'alterner et d'adapter les situations pédagogiques. Cela peut se traduire par :

-l'utilisation d'une classe virtuelle (le professeur donne un rendez-vous tel jour, à telle heure, sur tel outil à ses élèves) ou d'un enregistrement du professeur, cela peut favoriser les interactions et maintenir le sentiment d'appartenance au groupe classe ;

-la proposition de temps de travail plus individualisés répondant aux besoins éducatifs particuliers de nos élèves ; cela peut, à distance, rassurer et motiver un élève qui est plus sensible au poids de l'isolement.

**Membres du groupe d'appui maternelle -Personnes ressources maternelle par circonscription
(en plus des conseillers pédagogiques de circonscription)**

Circonscription	Nom-prénom	@ac-dijon.fr
LE CREUSOT	Anne MALLET CPC	Anne.Mallet@ac-dijon.fr ce.cpc-creusot@ac-dijon.fr
MACON NORD	▪Corentin MEMET ERUN ▪Magali DESTUR	erun.maconnord@ac-dijon.fr magali.destur@ac-dijon.fr
CHAROLLES	▪Élodie DESCHARMES CPC ▪Lydie ETAIX ▪Audrey THORAL ▪Fabienne GUILLOT	cpaien.charolles@ac-dijon.fr Lydie.Genoux@ac-dijon.fr Audrey.Thivant@ac-dijon.fr Fabienne.Guillot@ac-dijon.fr
LOUHANS	▪Aurélien GRAVALLON CPC ▪Virginie GENET ▪Cécile DORIEUX ▪Lucie MONTUELLE	cpaien.louhans@ac-dijon.fr Virginie.Noiroto@ac-dijon.fr cecile.dorieux@ac-dijon.fr Lucie.Vergey@ac-dijon.fr
MACON SUD	▪Sonia CAMPOS CPC ▪Hélène TRINCAT	cpeps.macon-sud@ac-dijon.fr helene.trincat@ac-dijon.fr
MONTCEAU-LES-MINES	▪Pascal BORNE CPC ▪Aurelie VINCENT ▪Sandrine GOESTCHY	cp-eps.montceau@ac-dijon.fr Aurelie.Vincent@ac-dijon.fr Sandrine.Goetschy@ac-dijon.fr
AUTUN	Marie BOUTHIÈRE CPC	cpaien.autun@ac-dijon.fr
CHALON 1	▪Yannick TAVERNIER ou Séverine PAGET CPC ▪Stéphanie LE BRAS ▪Angélique BINET	cpeps.chalon1@ac-dijon.fr Stephanie.Le-Bras@ac-dijon.fr Angelique.Binet@ac-dijon.fr
CHALON 2	Christophe PANOUILLOT	Christophe.Panouillot@ac-dijon.fr
TOURNUS	Frédérique SUCHET CPC	cpaien.tournus@ac-dijon.fr